

# Les Échos de Vémars

[www.mairiedevemars.fr](http://www.mairiedevemars.fr)



N°61 - JUIN 2023

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE VÉMARS



DOSSIER

## *Une journée à l'école maternelle*



**PATRIMOINE**

*L'école de Vémars*

**ACTUALITÉ**

*Budget 2023 de Vémars*

**HOMMAGE**

*Mme Cappe,  
Mme Assenza et Mme Gambart*

## SOMMAIRE

- 03 **ÉDITO DU MAIRE**
- 04 **ACTUALITÉ**
  - Budget 2023 de Vémars
  - Réunion vigilance citoyenne : tous concernés
  - Vivre ensemble
  - Les Pass' Agglo Sport et Culture reviennent !
  - Le Conseil Municipal des enfants est lancé
  - Les ateliers nature et découverte
  - École élémentaire
  - Fleurissement de Vémars
  - Gestion des déchets à Vémars
  - Point travaux
  - Agglo' Rénov' : nouvelles permanences
- 14 **DOSSIER**
  - Une journée à l'école maternelle
- 18 **HOMMAGE**
  - Mme Cappe
  - Mme Assenza
  - Mme Gambart
- 19 **VIE ASSOCIATIVE**
  - AMCV
  - Les Petits Cartables de Vémars
  - Pause Détente
  - Club 55
- 24 **VILLAGE EN IMAGES**
- 28 **PATRIMOINE**
  - L'école de Vémars
  - Vémars hier, Vémars aujourd'hui...
- 29 **AGENDA**
- 30 **INFOS - MÉMENTO SANTÉ - ÉTAT CIVIL**
- 31 **PAROLE À L'OPPOSITION**

**Titre du Journal : Les Échos de Vémars**  
**Numéro : 61 (Juin 2023)**  
**Périodicité : 2 à 3 par an**  
**Directeur de la publication : Frédéric Didier**  
**Comité Editorial et de Relecture :**  
Georgette Brazier, Véronique Buchet, Antonia Cornet,  
Isabelle Duflos, Alain Goletto, Georgette Roussy  
**Imprimeur : DonCameleon**  
**Crédit photo :**  
- Couverture / Dossier et des événements concernant  
les enfants : © Marie Demaison.  
- Réunion de participation citoyenne et rubrique Village en  
images : © Robert Delpit.

## INFOS COMMUNALES

### PERMANENCE DU MAIRE

Nous vous rappelons que monsieur le Maire, Frédéric DIDIER, vous reçoit sur rendez-vous.

Prendre contact auprès du secrétariat du Maire.

Tél : 01 34 68 16 27

### HORAIRES DE LA MAIRIE ET DE LA POSTE

Guichet unique depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018.

Les horaires sont affichés sur la porte de la Mairie, sur le panneau électronique et sur le site de la mairie de Vémars.

Tél : 01 34 68 33 40

### LE CCAS

Le CCAS reçoit sur rendez-vous :

**le mardi de 8h45 à 12h00  
et de 15h00 à 18h00**

L'élue au Service social :

**Madame Andrianasolo**, reçoit sur rendez-vous le **mardi après-midi de 15h00 à 18h00, sauf durant les vacances scolaires.**

Tél : 01 34 68 33 12

### PERMANENCES JURIDIQUES

Se renseigner à l'accueil de la Mairie.

### HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Consulter les horaires en mairie.

### GENDARMERIE NATIONALE

Composez le 17

### HORAIRES DE L'ÉCOLE

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30**



*Chères Vémaroises, chers Vémarois,*

**L**e budget de Vémars de 4 millions d'euros en fonctionnement et de 10 millions en investissement vient d'être voté, à l'unanimité, en Conseil municipal.

Le budget 2023, comme pour toutes les communes, est tout d'abord marqué par l'explosion du coût de l'énergie et de l'inflation : nos dépenses énergétiques vont ainsi tripler pour la partie électricité et doubler pour la partie gaz.

Soucieux du bien-être des familles Vémaroises, j'ai décidé en collaboration avec l'équipe municipale de ne pas augmenter le taux des impôts locaux : **cela fait quatorze ans que les taux sont inchangés à Vémars.**

Nous sommes toutefois parvenus à maintenir à la fois :

- Une action forte envers la population
- Un niveau d'investissement important

#### Une action forte envers la population :

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ainsi que la caisse des écoles sont augmentés une nouvelle fois pour aider et accompagner les familles et les personnes les plus en difficulté.

#### Un niveau d'investissement important :

Nous allons lancer la construction de l'école élémentaire début septembre. Notre objectif est de programmer l'ouverture en septembre 2024.

Les travaux de la rue de la Mairie sont en cours ainsi que la réalisation du rond-point rue de l'Echelette, une fois ces derniers terminés, nous pourrons programmer les travaux de l'avenue des dix arpents.

À la suite de la réalisation de deux nouvelles aires de jeux dans le parc lieu-dit de la Butte d'Amour (Hauts de Vémars) qui rencontrent un franc succès, nous allons aussi engager la programmation de nouvelles aires de jeux dans le Parc de la Mairie.

J'aimerais rappeler que ces aires de jeux sont à destination des enfants de 2 à 10 ans. Quelques grands veulent les utiliser. Nous avons créé un service jeunesse en direction de cette classe d'âge. N'hésitez pas à le rejoindre.

En outre, nous allons travailler avec eux pour réaliser un City Park. À chaque classe d'âge un équipement public différent.

Je compte vraiment sur eux pour ne plus rentrer sur ces aires de jeux. Dans le cas contraire des verbalisations seront mises en place. La gendarmerie est informée.

**L'été approche et nous allons créer un Vémars Plage pour la joie des petits et des grands. Nous en reparlerons prochainement.**

*Très bonnes vacances d'été  
bien méritées !*

**Frédéric Didier,**  
Maire de Vémars

*Frédéric DIDIER.*

# Budget 2023 de Vémars

## Les charges à caractère général

Elles regroupent notamment les dépenses en énergie, en carburants, l'ensemble des fournitures nécessaires au fonctionnement d'une collectivité, l'ensemble des contrats de sous-traitance (nettoyage, maintenance, repas cantine, etc.), l'entretien de la voirie, des bâtiments, des véhicules, etc.

Pour rappel, nous avons dépensé en électricité environ 100 000€ sur l'année 2022 ; les prévisions nous amènent à devoir budgéter 300 000€ pour l'électricité soit une dépense multipliée par 3.

Pour le gaz, les prévisions nous amènent à devoir budgéter 110 000€ soit une dépense multipliée par 2.

Par ailleurs, les entreprises de tous les secteurs de l'économie ont répercuté les coûts de l'énergie, des transports et de la main-d'œuvre.

Aussi, les autres charges à caractère général des collectivités locales (carburant, achats de fournitures, de petits équipements, dépenses d'entretien- réparation et contrats de prestations de services) sont elles aussi touchées par la hausse des prix.



Ce poste est en progression de +39% à Vémars à 2 millions d'euros en 2023 contre 1 470 000 € en 2022.

### • Les dépenses de personnel

Elles intègrent, quant à elles, plusieurs décisions gouvernementales sur les traitements. En premier lieu, la revalorisation du point d'indice de la fonction publique de 3,5 % au 1er juillet 2022, qui est la plus significative, mais à laquelle il faut ajouter la revalorisation des carrières et des rémunérations des agents de catégorie C, l'alignement du traitement minimum sur le Smic, l'amélioration du début de carrière des agents de catégorie B, etc.

Par ailleurs, la commune souhaite répondre à votre demande en créant de plus en plus de services : un nouveau service jeunesse, l'embauche d'un responsable de la communication, un renfort aux services techniques, notamment.

Tout cela a donc un impact sur notre masse salariale.

Toutefois, les charges de personnel à Vémars sont parfaitement maîtrisées car elles ne représentent que 36% du total du budget de fonctionnement.

### • Autres charges de gestion courante

Y figurent notamment les dépenses au Service départemental d'incendie et de secours : 75 000€ par an, ainsi que les subventions pour la caisse des écoles, le Centre Communal d'Action Social (CCAS), et les associations vémaroises.

## Une action renforcée envers l'école et l'action sociale

En ce qui concerne les subventions pour l'école et l'action sociale, nous avons voté des montants en hausse : 60 000€ pour la Caisse des écoles et 55 000€ pour le centre communal d'action sociale.

### • 60 000€ pour le budget de la Caisse des écoles : à quoi cela est-il destiné ?

Soutenir la politique éducative à Vémars reste une priorité.

Le budget alloué à la Caisse des écoles permet notamment :

- le financement des manuels et des fournitures scolaires pour environ 25 000€
- le financement des transports pour les différentes sorties comme par exemple les classes transplantées, le Futuroscope, la sortie à la ferme de Basile...
- le financement de différentes sorties en maternelle comme l'activité Poney, le financement du spectacle de Noël et des chocolats de Noël, etc.

### • 55 000€ pour le centre communal d'action sociale : à quoi cela est-il destiné ?

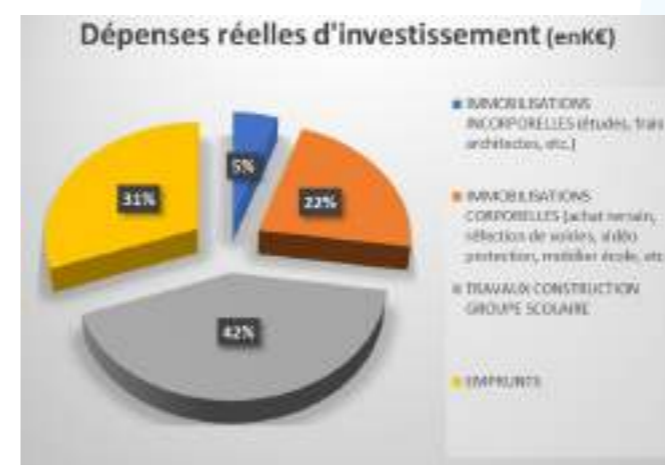
De plus en plus de Vémarois sont frappés à la fois par l'augmentation du prix de l'énergie et de l'inflation. Aussi, la commission fait face à un nombre de plus en plus important de dossiers à traiter.

Le budget alloué au centre communal d'action sociale permet notamment :

- le portage des repas aux seniors en difficulté,
- la prise en charge d'une partie du loyer, des charges d'électricité, de gaz, pour les familles en difficulté,
- l'organisation d'une sortie annuelle,
- la participation à l'achat de jouets à Noël pour les familles en difficulté.

Malgré ces différentes hausses, notre bonne gestion permet à la commune d'avoir un excédent, et donc de pouvoir renforcer notre effort pour augmenter le budget d'investissement avec un virement de 1 360 000 €. Cela est en nette progression par rapport à 2022, où nous avons reversé pour l'investissement une somme de 150 000€.

## Un tissu associatif soutenu avec un accompagnement de près de 100 000€



Comme chaque année, l'équipe municipale alloue des subventions aux différentes associations communales ; plusieurs critères sont pris en compte : le nombre d'adhérents vémarois, le nombre d'activités pour les adhérents, la cotisation proposée, la situation budgétaire de l'année écoulée.

À tous ces critères, la municipalité prend aussi en compte l'implication des associations à participer à la vie communale. En effet, le Conseil municipal a voté un règlement intérieur qui rappelle que les associations sont invitées à participer aux manifestations communales. Cela est un juste retour des choses en contrepartie d'une subvention financière.

## Les principaux investissements communaux

En 2023, nous lançons la construction de l'école élémentaire avec un budget d'environ 4 000 000 d'euros.

Nous avons aussi pour objectif la création de nouvelles aires de jeux dans le Parc de la Mairie pour un coût d'environ 120 000€.

Notre budget nous permettra aussi la réfection de la rue de la Mairie et la réalisation du dernier tronçon de l'avenue des Dix Arpents pour un coût prévisionnel de 1 millions d'euros pour les deux rues.

Enfin, si le calendrier administratif et préfectoral nous le permet, nous poursuivons le déploiement de la vidéo surveillance dans de nouveaux quartiers.





## Réunion vigilance citoyenne : tous concernés

Un nouveau dispositif de protection des biens et des personnes a été initié pour associer les habitants à la protection de leur quartier. Une réunion a été organisée le 21 avril en

présence de la gendarmerie pour exposer ce dispositif. Ce dernier a pour but de lutter contre les incivilités et les actes de délinquance au sein d'une commune.

Des référents de quartier sont nécessaires pour faire le lien entre la gendarmerie et les habitants d'une ville ou d'un quartier. Le Maire choisira les référents qui se sont présentés.

Il fallait remplir les conditions suivantes :

- Être administré de Vémars
- Être majeur
- Être volontaire
- Être disponible
- Avoir des capacités d'observation, d'écoute
- Avoir de bonnes relations avec son voisinage

## Vivre ensemble

Chaque année, nous nous efforçons de rappeler les règles pour bien vivre ensemble :

### NUISANCES SONORES

Cette année ne fera pas exception car des nuisances nous sont de plus en plus signalées. Pour les travaux de bricolage, d'entretien des pelouses, haies, etc, les horaires autorisés sont :

**Jours ouvrables**  
8h30 à 12h00  
14h30 à 19h30

**Samedis**  
9h00 à 13h00

**Dimanches et jours fériés**  
10h00 à 12h30

### LES VOIES PUBLIQUES - TROTTOIRS - ESPACES VERTS

Nos rues, nos trottoirs sont encombrés régulièrement par des dépôts d'objets variés, des poubelles non rentrées, des déjections de nos amis les chiens.

Les parents seraient reconnaissants de pouvoir circuler avec les poussettes.

**Apprenons à bien vivre ensemble.**

## Les Pass'agglo Sport et Culture reviennent !

Dispositif d'aide financière pour les jeunes du territoire, cumulable et sans conditions de ressources !

Les dispositifs Pass'agglo Sport et Culture font leur retour du 1<sup>er</sup> juin au 15 octobre 2023. Il s'agit d'une aide financière de 50 euros pour la pratique sportive et /ou culturelle pour les jeunes de l'agglo âgés de moins de 18 ans.

En cas de pratique d'une activité sportive et d'une activité culturelle, les deux dispositifs sont cumulables.



### Comment ça fonctionne ?

Roissy Pays de France, prend en charge 50 €\* pour une adhésion ou une licence annuelle à des clubs sportifs\*\* du territoire, ainsi que pour une adhésion ou une cotisation annuelle à des équipements publics ou des associations qui favorisent ou dispensent les pratiques culturelles et artistiques\*\*\*.

Un seul Pass'agglo Sport et un seul Pass'agglo Culture peut être accordé par saison et par jeune. Ils sont attribués sans conditions de ressources et sont cumulables entre eux et avec d'autres aides.



### Comment en bénéficier ?



#### Familles

Vous pouvez demander vos bons à partir du 1<sup>er</sup> juin 2023 et jusqu'au 15 octobre 2023 inclus.

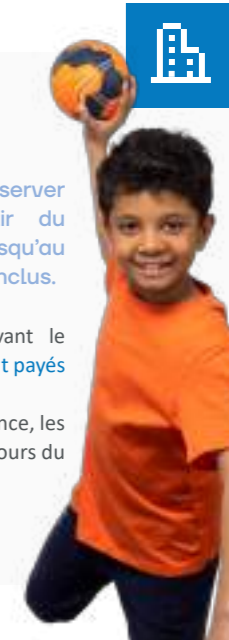
Il faudra vous inscrire et compléter votre dossier sur une plateforme dédiée au dispositif #monagglomaid accessible depuis [roissypaysdefrance.fr](https://roissypaysdefrance.fr), qui permet, après validation des services de Roissy Pays de France, de générer des bons individualisés. Ces bons seront à remettre à vos clubs sportifs et/ou associations culturelles et artistiques.



#### Partenaires

Vous pouvez réserver les bons à partir du 1<sup>er</sup> juin 2023 et jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2023 inclus.

Les bons réservés avant le 5 novembre 2023 seront payés en 2023. Au delà de cette échéance, les bons seront payés au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2024.



### Les bénéficiaires devront :

- être âgés de moins de 18 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2024 ;
- résider dans l'une des 42 communes de Roissy Pays de France ;
- être licencié dans un des clubs et/ou inscrit dans une association ou un équipement public du territoire de l'agglo.

\*Si le coût de l'inscription de l'enfant est inférieur à 50 € (cotisation + licence), l'agglo rembourse le club à la hauteur du montant réel.

\*\*Le club doit être affilié à une fédération sportive reconnue par le Ministère en charge des sports et sur le territoire de Roissy Pays de France.

\*\*\*Associations culturelles sur le territoire de Roissy Pays de France. La liste des structures partenaires du dispositif sera consultable sur la plateforme dédiée.



# Le Conseil Municipal des Enfants est lancé !

Les 20 et 21 avril, le lancement officiel du futur Conseil Municipal des Enfants a eu lieu auprès des élèves de CE2 et CM1 par M. le Maire et Mme Duflos en présence du directeur du service jeunesse, du directeur du centre de loisirs, de la directrice de l'école élémentaire et des enseignants des classes concernées.

Cette phase d'information a permis aux enfants d'échanger avec les différents intervenants sur cette future instance démocratique.

Le Conseil Municipal des Enfants a pour vocation d'apporter aux enfants une connaissance de la vie locale et des institutions. Les élèves désirant se présenter ont eu à déposer une candidature avec une autorisation parentale puis faire leur campagne avec une affiche préparée avec les animateurs sur le temps périscolaire. Cette dernière a été exposée à partir du lundi 22 mai 2023 dans l'école élémentaire.

Le 6 juin est la date choisie pour les élections, pendant le temps scolaire. Chaque élève de CE2/CM1 peut voter pour élire 12 représentants.

La séance d'installation du Conseil Municipal des Enfants aura lieu en septembre 2023.



M. le Maire, Mme Duflos, M. Louis, M. Boungab et Mme Lasalle



## Des ateliers Nature & Découverte



Ateliers pollinisateurs sauvages, la sensibilisation des enfants continue

Le 25 avril à l'accueil de loisirs maternel, une vingtaine d'enfants ont pu échanger avec Mme Ocana au sujet des différents pollinisateurs et leur rôle fondamental au sein de notre environnement : la pollinisation des fleurs et des plantes responsable de la production de miel.



## Découverte des plantes aromatiques



Le 10 mai dernier, les enfants ont pu découvrir les plantes aromatiques avec Mme Ocana.





# L'école élémentaire

Avec 10 classes et 250 élèves, l'école élémentaire de Vémars a mis en œuvre de nombreux projets sur cette année scolaire. Ces projets ont été réalisés avec l'aide des partenaires privilégiés que sont la municipalité, les associations de parents d'élèves, les bénévoles et l'équipe enseignante.

Les CM2 de l'école sont partis en voyage scolaire durant 3 jours profiter des attractions du Futuroscope et visiter le château de Chambord. Le projet E3D (école en démarche de développement durable) a suivi son cours avec des actions ponctuelles tout au long de l'année. Des sensibilisations sur le harcèlement et une conférence sur le cyberharcèlement ont eu lieu pour tous les élèves et les parents.

Des intervenants en sport pour toutes les classes avec la découverte du Kinball, des activités circassiennes, la pratique du tennis, du roller, du handball, de la lutte et des jeux d'opposition. Parallèlement, la liaison inter-cycles prévoit en juin une visite de l'école élémentaire et des activités avec les CP pour les élèves de grande section qui vont passer au CP et la visite du collège pour nos CM2 qui vont passer en 6<sup>ème</sup>.

## Plusieurs actions sont encore prévues d'ici la fin de l'année :

- du 5 au 8 juin : Festival du Livre
- le 9 juin : Virade scolaire de Vémars contre la Mucoviscidose
- du 12 au 16 juin : Semaine du secourisme
- le 29 juin : Sortie à Provins
- le 30 juin : Olympiades interclasses
- le 4 juillet : Passation officielle des CM2 en 6<sup>ème</sup> avec la municipalité
- le 6 juillet : Journée éco-responsable

Enfin, nous avons travaillé en partenariat avec l'école maternelle sur le thème du cirque et nous nous accorderons l'année prochaine sur un nouveau thème commun aux deux écoles. Sans oublier le voyage scolaire prévu pour tous les élèves de l'école élémentaire pour l'année 2023/2024...



## Chaque année, Vémars étend les zones de fleurissement

Parmi les tâches avant l'été, notons la mise en place de jardinières rue du Vert Buisson et rue François Mauriac, la restructuration du talus rue Léon Bouchard, avec pose de toile et gravillons destinés à limiter la pousse des mauvaises herbes, sans oublier la réfection du talus, avenue des Dix Arpents près de l'abribus.



# Gestion des déchets à Vémars, en quelques chiffres

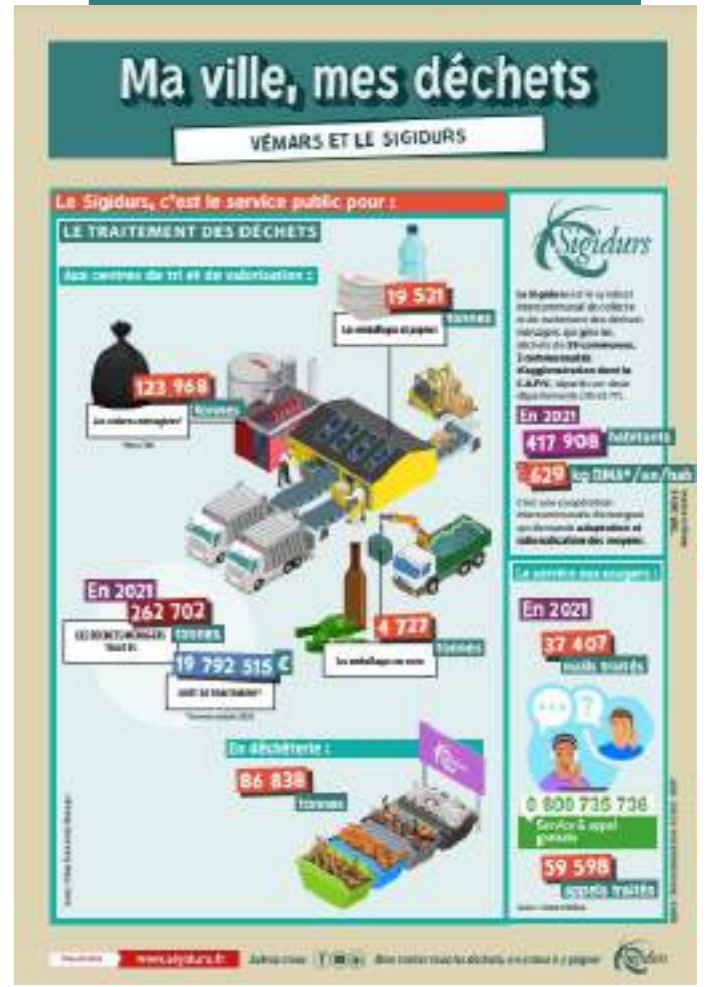
À Vémars, les déchets sont traités par le Sigidurs soit aux centres de tri et de valorisation soit en déchèteries. Cela représente 124 000 tonnes d'ordures ménagères par an, 19 521 tonnes d'emballages et papiers et 4 727 tonnes de verre.

## LA PROPRETÉ À VÉMARS : UNE COLLABORATION SIGIDURS ET SERVICES TECHNIQUES DE LA VILLE

Le Sigidurs met à disposition des poubelles, des composteurs ainsi qu'un réseau de déchèteries. La déchèterie la plus proche se situe à Louvres (Av. du Beaumontoir, 95380 Louvres).



## TRAITEMENT DES DÉCHETS À VÉMARS



## Point travaux Vémars s'embellit !

### Le rond-point va relier le quartier Golinelli au reste du village

Un rond-point est en cours de réalisation au niveau de la Route départementale 9 entre rue Rouget de Lisle et avenue des Dix Arpents.

Le département du Val d'Oise est à l'initiative de ces travaux. Ils ont débuté le 2 mai 2023 et devraient se terminer fin juin 2023. Cela engendre plusieurs modifications uniquement pendant les travaux :

- La RD9 est fermée à la circulation aux véhicules entre Rue Marcel Gauthier et la limite départementale Val d'Oise / Seine et Marne, depuis le 15 mai 2023 pour une durée de 6 semaines environ.
- Le parcours des bus est modifié : les arrêts Hauts de Vémars et les Mitelles ne sont plus desservis et ont été transférés à la place de l'Église, face au Dauphin et rue du Gué Malaye.
- Certains lampadaires ont été déconnectés puis retirés.



### Rue de la mairie, les travaux progressent

Les travaux rue de la mairie consistent en l'enfouissement du réseau électrique (afin de supprimer les guirlandes - fils qui pendent) et la création de ralentisseurs, de places de stationnement et de trottoirs drainants pour permettre de minimiser le ruissellement des eaux et les recueillir sur place.

Des contreforts obligatoires ont ralenti le chantier.



## Agglo' Rénov', Nouvelles permanences

### Mon agglo' Rénov' revient !

Rappel, avec le dispositif « Mon Agglo Rénov' », l'agglomération Roissy Pays de France aide les habitants du territoire dans leurs projets de rénovation énergétique. Vous êtes propriétaire et souhaitez mieux isoler votre logement, moderniser votre système de chauffage, recourir aux énergies renouvelables, réduire vos factures d'énergie ?

Le service public « Mon Agglo Rénov' » vous accompagne de manière neutre, gratuite et personnalisée dans la définition de votre projet et la mobilisation des aides financières.

**Mon Agglo Rénov'**  
Roissy Pays de France vous aide dans vos projets de rénovation énergétique !

**Permanence à Vémars sur la rénovation énergétique**

**21 juin de 14h à 17h en mairie**

**Prise de rendez-vous : [soliprojet.fr/contact](https://soliprojet.fr/contact)**

Améliorer son confort thermique, réduire ses factures d'énergie, valoriser son bien immobilier à la vente... sont autant de motivations à s'engager dans un projet de rénovation énergétique (isolation, chauffage, énergies renouvelables).

Lors de cette permanence, un conseiller Mon Agglo Rénov' de l'association SOLIHA vous accompagne de manière indépendante et gratuite dans la définition de votre projet de rénovation et la mobilisation des aides financières.

Pour tout renseignement général sur les aides à la rénovation énergétique, appelez le 01 30 32 83 15.

Plus d'informations sur [www.communautéroissy.fr](https://www.communautéroissy.fr)

Roissy Pays de France  
Vémars

### INFORMATIONS

Pour tout renseignement général d'ordre financier, technique ou juridique, appelez le guichet unique de conseil au 01 30 32 83 15 (commune du Val d'Oise).

Pour vous entretenir avec un conseiller lors d'une permanence, prenez rendez-vous depuis le site de l'agglo : <https://www.roissypaysdefrance.fr/>

Des permanences sont mises en place sur l'ensemble du territoire.

À Vémars, la permanence du 12 avril a affiché complet.

La prochaine aura lieu en mairie le 21 juin de 14h à 17h. Inscrivez-vous.

## Balade Thermique

Dans le cadre de l'action Mon agglo rénovation, une balade thermique a eu lieu le 15 février 2023.

Une dizaine de personnes réunies dans le froid ont pu détecter une éventuelle perte de chaleur sur certaines habitations.



# Une journée à L'ÉCOLE MATERNELLE



Les enfants s'en donnent à cœur joie dans la cour de récréation.

La journée commence lorsque les parents déposent leur(s) enfant(s) à l'école. Ils sont accueillis par les AISEM et les maitresses.



Quelques moments en classe...



La maitresse lit une histoire aux élèves.



Un bon repas équilibré dans le nouveau réfectoire.







Un peu de repos pour les plus petits.

C'est déjà l'heure du goûter à l'accueil de loisirs maternel !



### NOUVELLES AIRES DE JEUX pour les petits et les grands.

De nouvelles aires de jeux pour les petits : 2 à 6 ans, et les grands : 6 à 10 ans ont été construites au niveau des Hauts de Vémars.



AIRES DE JEUX POUR LES PETITS



AIRES DE JEUX POUR LES GRANDS



### RÉNOVATION aux abords de l'école



Dans le cadre de la construction de la nouvelle école maternelle, le parking a été rénové et une allée piétonne rue Marcel Gauthier a été créée. Autour de l'école, de nombreux arbres ont été plantés.



## HOMMAGE

### Une Vémaroise de toujours nous a quitté Mme Gisèle Cappe

Elle a été inhumée le 11 avril dernier. Née à Vémars le 15 mai 1942, en pleine seconde guerre mondiale, elle y a été élevée enfant chez ses grands parents. Gisèle s'est mariée avec Maurice, travaillant comme mécanicien au garage Maubon, rue François Mauriac. Mère au foyer, élevant ses 4 filles, toutes scolarisées à Vémars, Mme Cappe a donné beaucoup de son temps pendant de nombreuses années à l'entretien et au fleurissement de l'église de notre village.

*Qu'elle repose en paix.*



### Au revoir Mme Assenza

Annie Assenza née à Aubervilliers le 22 mai 1949 est venue habiter avec son mari Antonino et ses enfants sont venus à Vémars en 1986 mais connaissaient déjà la commune car Monsieur Assenza cultivait un potager familial route de Villeron.

Madame Assenza a commencé à travailler en tant qu'assistante maternelle puis fut la seule sélectionnée par la DDAS parmi 10 candidates pour devenir famille d'accueil de 1987 à 2013.

Cette vémaroise qui a aidé de nombreux enfants est décédée le 12 octobre 2021 en Italie.

*La commune souhaite adresser ses plus sincères condoléances à sa famille.*



### Mme Gambart qui a côtoyé François Mauriac, s'en est allée

Nathalie Gambart est décédée le 29 mars 2023. Madame Gambart, native de Vémars, a vécu près de notre Prix Nobel et Académicien : en effet elle a été gardienne du château de la Motte du temps de la famille Mauriac, son mari Jean-Luc s'occupait quant à lui du potager et des vergers du château de la Motte. Ensuite, Mme Gambart est devenue gardienne à la résidence Louise Michel. Elle a également exercé le métier d'assistante maternelle. Ils ont eu trois enfants dont deux décédés précocement. Nathalie Gambart est restée très proche de son fils Grégory et de ses deux petits-enfants : elle adorait passer du temps en famille.

*Nos sincères condoléances pour ses proches.*



## VIE ASSOCIATIVE

### Les Petits Cartables de Vémars



L'année scolaire 2022-2023 a été riche en événements animés par notre association de parents d'élèves LES PETITS CARTABLES DE VÉMARS (LPCDV) : Halloween, Ateliers de Noël, Tombola, Après-midi jeux, Cinéma, Chasse aux trésors de Pâques, Vente de muguet, Koh-Lanta des Petits Cartables, dont les ventes ont permis de financer des projets scolaires.

Nous accompagnons et soutenons également, tout au long de l'année, les parents, l'école et la municipalité.

Afin de clôturer cette année, toujours dans cet esprit de partage et de convivialité, nous lançons le « Repas participatif » qui aura lieu le samedi 01/07/2023 dans la cour de l'élémentaire.



Si vous souhaitez devenir un représentant de parent d'élève pour la rentrée 2023-2024 ou juste être un des membres participatifs de nos actions, n'hésitez pas à nous contacter via notre page Facebook, par mail [lespetitscartablesdevemars@yahoo.com](mailto:lespetitscartablesdevemars@yahoo.com) ou par SMS au 06.03.85.38.87. Sachez que vous pouvez rejoindre notre association à tout moment de l'année.

# AMCV

## 40 ans déjà !



### L'association Aéro Modèle Club de Vémars

À cette occasion l'Aéro Modèle Club Vémars Saint-Witz vous a conviés à une méga expo les 1 & 2 avril.

Baucoup d'avions de toutes les époques et de tous les niveaux ; du planeur de débutant à l'Airbus A330 biréacteur, un hélico, un hydravion...



On pouvait apercevoir : le Corsair de Pappy Boyington, le Tomcat de Pete Maverick Mitchell, l'avion de Tintin dans vol 714 pour Sydney...



Les visiteurs se sont initiés au vol sur nos simulateurs, ils ont apprécié les stands électroniques, moteurs et construction. De quoi leur donner envie aux beaux jours, de venir nous rejoindre au terrain entre Vémars et Plailly. **RDV aux Journées Portes Ouvertes.**

Dans son discours le président a rappelé qu'au cours de ces 40 années, le club a formé au pilotage plus de 500 élèves jeunes et moins jeunes.

L'aéromodélisme est une école formidable. Elle permet de concevoir, de construire, et de faire voler des aéronefs ; mais aussi de concrétiser de nouvelles idées et de tester les technologies de demain, pas seulement pour l'aviation du futur, mais aussi pour la vie de tous les jours (ex : les moteurs brushless de nos voitures électriques).

**L'AMCV est un vecteur de vocations.**



Dans une ambiance conviviale chacun pouvait partager la passion des pilotes présents.



 Tous les renseignements sur [www.aeromodelisme-vemars.com](http://www.aeromodelisme-vemars.com)

# Association Pause Détente *le bien-être*

L'année 2023 a commencé par un salon du bien-être et de la voyance en mars, 37 professionnels et presque 400 visiteurs lors de ce week-end.

**N**ous innovons cette année avec un vide dressing le dimanche 18 juin de 10h à 18h à la salle des fêtes (en intérieur et en extérieur) avec au programme de 14h à 16h un groupe de musiciens venus de Rouen : Los Infiltrados, toute la journée un Food truck Burgers et un traiteur Réunionnais pour se restaurer sans oublier un stand de bonbons, barbe à papa, granité, et des Tiramisus faits maison.

**Le 14 et 15 octobre, deuxième salon du bien-être et de la voyance de l'année au même endroit, si des Vémarois veulent venir exposer, qu'ils nous contactent, ce sera avec plaisir.**



Vous pouvez nous suivre sur les réseaux :  
**Facebook:** Pause Détente Vémars  
**Instagram:**  
Association Pause Détente Vémars



## Association Club 55 *sortie printanière*

*Projet pour septembre vraisemblablement en Région Champagne.*

**R**encontre avec l'artiste peintre André VAN BEEK qui nous a accueilli chaleureusement et conduit dans les divers dédales de son jardin ainsi que dans son atelier où il réalise de magnifiques tableaux.

Après cette agréable escapade dans la nature, restauration à Beauvais puis Direction Crevecoeur où Didier, l'un des derniers artisans vanniers, nous a expliqué son parcours et partager sa passion pour son métier.

Nous avons pu observer ses gestes et ses techniques de tressage en osier français.



## Carnaval de Vémars

Le carnaval des écoles sur le thème des pirates s'est déroulé le 25 mars dans les rues du village. Les sourires étaient au rendez-vous, les enfants heureux.



**Musique :**  
*découverte  
des instruments à vent  
pour les enfants*

Le 31 mai, trois musiciens de l'ensemble Sarbacanes sont venus au centre de loisirs élémentaire pour faire découvrir certains instruments à vent aux enfants : le hautbois, la clarinette et le cor d'harmonie. Les enfants ont été captivés aussi bien par la musique que les explications des musiciens. *Un bel avant-goût du concert sur le thème « Mozart chez Mauriac » organisé le 4 juin !*



**Les commémorations,**  
*ont eu lieu comme chaque année,  
au monument aux morts,  
en présence de Monsieur le Maire.*

Le 19 mars 2023, en hommage aux victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Le 8 mai 2023, pour célébrer la fin de la Seconde Guerre mondiale.



**Plantations  
pollinisateurs  
sauvages**

Des plantations spécifiques « Pollinisateurs sauvages » ont été réalisées par les services techniques dans la commune dès l'arrivée du printemps. **Au niveau de la mairie, vous pouvez retrouver deux chênes offerts par l'APEV dans le parc ainsi qu'une grande haie arbustive et deux prairies fleuries près du parking.**





## Défilé et chasse aux œufs *pour les fêtes de Pâques*

Une chasse aux œufs  
organisée par Les petits cartables  
a eu lieu le 10 avril dans la cour élémentaire.  
Le lendemain, c'est un défilé festif  
organisé par la commune,  
dans tout le village  
qui a ravi les petits et les grands.



## Soirée Paëlla

Le 15 avril, après une dégustation de paëlla, la  
musique a retenti dans la salle des fêtes Fernand  
Cabuy pour laisser place à une soirée dansante sur  
le thème des années 80.



## Vémars au musée Archéa

L'exposition **Patrimoines à la carte** a débuté  
le 17 février et se termine le 12 novembre. Elle met en  
lumière la diversité du patrimoine des 42 communes de  
la communauté d'agglomération Roissy Pays de France.

## Mobilier urbain

*Plan de la commune.*

Le panneau avec le plan de la ville est  
désormais installé près de l'abribus,  
place de l'Église.

En recto, figure le plan actualisé avec le  
quartier Golinelli, que vous retrouverez  
sur la 4<sup>ème</sup> de couverture de journal.  
Au verso est proposé un voyage à la  
découverte du Vémars d'hier et de ses  
principales richesses patrimoniales, ainsi  
que les numéros pratiques.



# Les écoles de Vémars patrimoine de Vémars

« Il ne nous reste aucune trace des divers locaux successivement affectés à l'école. Les vieillards se rappellent toutefois avoir vu une école près du clocher »

C'est ce qu'écrivit, en 1899, Louis Alfred Gourlay, instituteur à Vémars depuis le 15 mars 1880.

Il y a eu effectivement une mairie-école, située près de la tour du clocher de l'église, démolie le 3 juillet 1831, d'après les travaux de notre très regretté historien local, M. Jean Golinelli. La maison « presbytérale », logis du curé de la paroisse laissé vaquant à cette époque, fut investi par la municipalité pour y installer les enfants de l'école primaire.

À la rentrée de 1833, dix enfants appartenant à huit familles indigentes ont droit à l'école gratuite. À ce moment de l'histoire, l'enseignement est toujours payant et jusqu'en 1906, ce sont les élèves qui devaient balayer leur classe.

La population scolaire potentielle, car malheureusement la fréquentation n'était pas régulière, tournait autour de 50 à 80 enfants. En 1880, on comptait 25 à 30 garçons et 50 à 55 filles. Cependant, le sous-préfet s'opposa en 1885 à créer une classe de filles, faute de crédits...



École de Vémars

Construite [rue de la Mairie], devant l'ancien presbytère, devenu la mairie jusqu'à ce que celle-ci s'installe à son emplacement actuel, cette école comprenait des locaux plus adaptés.

Ce n'est pourtant qu'en 1930, suite aux demandes réitérées du conseil municipal de « dédoublement de l'école mixte » que l'école comptera enfin 2 classes.

Il est intéressant de noter, accolé à l'école, la présence du « corps de garde », un local servant de prison pour les éventuels perturbateurs locaux que les instances judiciaires de l'époque ne pouvaient prendre en charge en temps réel.

À partir de 1955, la commune mènera à bien la construction de l'école actuelle et l'ancienne école sera démolie en 1962.

Photo ci-dessus, à l'origine : trois classes avec 2 logements de fonction à l'étage pour les instituteurs.

Toutefois, devant le nombre croissant d'enfants scolarisables et l'exiguïté de la seule salle de classe, l'administration académique fit pression sur la municipalité pour qu'elle construise de nouveaux locaux.

Chose faite en 1875 et c'est sur cette carte postale que nous pouvons voir notre première « vraie » école.



Carte postale de l'école de Vémars

La cantine fut construite plus tard et la maternelle, maintenant occupée par le centre de loisirs, également.

En 1984, devant le nombre croissant d'enfants scolarisables, une nouvelle maternelle de 6 classes fut construite et les anciens locaux furent affectés à l'école élémentaire. Depuis, ce sont 4 préfabriqués qui se sont rajoutés.

La commune a décidé la construction d'une nouvelle école de 19 classes, 7 en maternelle et 12 en élémentaire. Cet investissement était, en effet, devenu indispensable en raison de la vétusté des locaux actuels et pour un accueil optimal de tous nos élèves.

Sources : Vémars en France, essai de monographie historique, M Jean Golinelli, 2005 Monographie de l'instituteur de Vémars en 1899

Les monographies d'instituteurs.

Par instruction ministérielle du 29 décembre 1898, toutes les écoles primaires françaises ont été sollicitées pour participer à la préparation de l'exposition du ministère de l'Instruction publique consacrée à l'enseignement primaire dans le cadre de l'exposition universelle de 1900. La manifestation avait pour but de célébrer le progrès de l'Instruction publique et l'efficacité des instituteurs dans l'enseignement de l'histoire et la géographie, facteur indispensable pour renforcer, au sein de la population française, l'unité nationale, l'attachement à la patrie et l'esprit républicain. Il s'agissait donc de présenter des objets et travaux d'enseignants et d'élèves, mais aussi de rédiger des monographies communales.

Chaque monographie devait respecter un plan commun. D'abord, une partie géographique et historique (situation géographique, climat, histoire locale, biographies de personnages remarquables, liste des personnalités locales, économie...) puis une partie consacrée à l'Instruction publique, dans laquelle l'instituteur faisait l'histoire des bâtiments ayant abrité les écoles et parlait de son métier et de son programme scolaire.

# Vémars hier, Vémars aujourd'hui...

Le rendez-vous du passé et du présent...



Ancienne photo de l'église



Aujourd'hui...

## AGENDA



DIMANCHE 04 JUIN - À 15H30

Concert « Mozart chez Mauriac »

SAMEDI 1<sup>ER</sup> JUILLET - 8H30 À 13H00

Fête de la Brioche

JEUDI 13 JUILLET - 23H00 À 00H00

Feu d'artifice

SAMEDI 2 SEPTEMBRE - 14H00 À 18H00

Forum des associations

SAMEDI 16 SEPTEMBRE - 15H00 À 21H00

Fête du village

SAMEDI 16 SEPTEMBRE ET DIMANCHE 17 SEPTEMBRE - 15H00 À 18H30

Journées du Patrimoine

## MÉMENTO SANTÉ

<b>URGENCES</b>	<b>PHARMACIE</b>
<b>POMPIERS.....18</b>	<b>Madame COCHU..... 01 34 68 60 52</b>
<b>SERVICES D'URGENCE.....17 ou 112</b>	<b>1 rue François Mauriac - Vémars</b>
<b>SAMU.....15</b>	<b>MASSEUR - KINESITHERAPEUTHE</b>
<b>SOS MEDECIN.....3624</b>	<b>Monsieur LACHEVRE-COSTECALDE ... 01 34 68 08 68</b>
<b>SOS MEDECIN LOUVRES.....01 30 40 12 12</b>	<b>9 rue Charles de Gaulle - Vémars.</b>
<b>PHARMACIE DE GARDE PROCHE DE CHEZ VOUS ..... 3237</b>	<b>OSTEOPATHE LOUVRES - VEMARS</b>
<b>CENTRE ANTIPOISON ..... 01 40 05 48 48</b>	<b>Monsieur PARAIN ..... 06 80 27 63 38</b>
<b>HÔPITAUX</b>	<b>INFIRMIERES</b>
<b>Centre hospitalier de Gonesse..... 01 34 53 21 21</b>	<b>Madame TONNELIER ..... 06 10 77 47 16</b>
<b>Centre hospitalier de Senlis..... 03 44 21 70 00</b>	<b>Madame PINTO ..... 06 10 77 47 16</b>
<b>Clinique des Jockeys - Chantilly.....03 44 62 66 66</b>	<b>9 rue Charles de Gaulle - Vémars</b>
<b>CABINET DENTAIRE</b>	<b>AMBULANCES</b>
<b>Docteur Lethicia SOUZA..... 01 34 68 59 20</b>	<b>Ambulances Marly-la-Ville .....01 34 72 61 88</b>
<b>Chirurgien dentiste</b>	<b>Ambulances Moussy-le-Neuf ..... 01 60 21 08 26</b>
<b>sur rendez-vous - 17 avenue des joncs - Saint Witz</b>	<b>LABORATOIRES ANALYSES MEDICALES</b>
<b>CABINET DE PEDIATRIE</b>	<b>Laboratoire de Marly-la-Ville ..... 01 34 72 34 10</b>
<b>Docteur Jacob - Docteur Na ..... 01 34 68 49 49</b>	<b>Laboratoire de Fosses ..... 01 34 68 75 01</b>
<b>2 square Les Clématites - Surveilliers</b>	<b>Laboratoire de Louvres ..... 01 34 47 35 30</b>
	<b>CABINET DE RADIOLOGIE</b>
	<b>Cabinet - La Chapelle en Serval ..... 01 34 68 48 48</b>
	<b>Cabinet - Louvres ..... 01 34 68 92 47</b>

## INFOS PRATIQUES

- **PÔLE EMPLOI**  
Tel. : **3949** ou site internet : [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)
- **CAF**  
Tel. : **0810 25 95 10**  
Nouvelle adresse de visite de la Caf du Val d'Oise - Agence de Cergy : 13 boulevard de l'Oise, Cergy-Préfecture. Nouvelle adresse postale pour les allocataires du département : Caf du Val d'Oise / TSA 56921 / 95018 CERGY-PONTOISE CEDEX
- **MDPH (MAISON DÉPARTEMENTALE PERSONNES HANDICAPÉES)**  
Tel : **01 34 25 16 50**
- **ASSURANCE MALADIE**  
Tel. : **36 46** ou site Internet : [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)
- **ASSURANCE RETRAITE**  
Tel. : **39 60** ou site Internet : [www.lassurance retraite.fr](http://www.lassurance retraite.fr)
- **ASSISTANCE JURIDIQUE**  
Numéro Vert : **0800 102 802**
- **ASSISTANCE SOCIALE DE GONESSE**  
Tel. : **01 34 33 81 20**
- **PROFESSIONNELS AU SERVICE DES SENIORS**  
site Internet : [www.pro.lekiosquebleu.fr](http://www.pro.lekiosquebleu.fr)
- **SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS**  
30 rue Henri Barbusse à Fosses.  
Distribution alimentaire : le vendredi de 18h à 19h.  
Vestiaire le samedi de 10h à 12h. Dépôt vêtements et objets divers le lundi de 14h à 18h. Tel : **01 34 31 80 68**
- **SECOURS CATHOLIQUE**  
82 rue de Paris à Louvres. Accueil les jeudi et vendredi de 14h à 16h30. Seuls les vêtements enfant de 0 à 15 ans sont collectés et acceptés au secours catholique.
- **ADMR (AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL)**  
19 rue de la Gare à Surveilliers. Tel : **01 34 68 29 78**
- **CROIX ROUGE FRANÇAISE**  
30 rue Henri Barbusse à Fosses.  
Colis alimentaires et vestiaire le jeudi de 13h30 à 18h et le samedi de 10h30 à 12h30.  
Tel : **01 34 68 27 21**
- **EMMAÛS**  
9 Chemin Pavé 95340 Bernes sur Oise. Tel : **01 30 28 67 20**  
Dépôt : tous les jours de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h30.  
Ventes du mercredi au dimanche de 14h à 18h
- **MÉDIATION FAMILIALE (DIVORCES, SÉPARATIONS, RUPTURE DU LIEN FAMILIAL...)**  
Tel. : **01 34 15 17 50**
- **VIOLENCES CONJUGALES INFO**  
**3919** (appel gratuit depuis un poste fixe)  
[www.solidaritefemmes.asso.fr](http://www.solidaritefemmes.asso.fr)
- **VIOL FEMMES INFORMATIONS (TOUTES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES)**  
Tel : **0800 05 95 95**
- **JEUNES VIOLENCES ECOUTE**  
Tel : **0808 807 700** (appel gratuit depuis un poste fixe)
- **ALLÔ ENFANCE MALTRAITÉE**  
Tel. : **119** (appel gratuit depuis un poste fixe 24h/24)
- **CAFÉ DES AIDANTS**  
(écoute et soutien aux familles ayant à charge une personne en situation de handicap mental)  
Tel. : **01 34 29 38 97**

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

Janelle, Tiana, Mariane, LEMONY, née le 23 janvier 2023 à BEAUMONT SUR OISE ; Imad, BARHIL, né le 03 février 2023 à SARCELLES ; Sophia, CANALES-SANCHEZ, née le 05 mars 2023 à SENLIS ; Julia, Nadine, Corinne, VEYSSIERE-MACQUERON née le 06 mars 2023 à SENLIS ; Naël, Jean-Claude, Fabien, Gilles, DONNAT né le 12 mars 2023 à STAINS ; Kellyne, Anie, Félicie, NABBI, née le 27 mars 2023 à STAINS ; Naila, DIALLO, née le 04 avril 2023 à L'ISLE ADAM ; Mihaël, SAK, né le 05 avril 2023 à L'ISLE ADAM ; Aymen, Nahyl, SARHAN, né le 05 avril 2023 à SENLIS.

### MARIAGES

Mme Laetitia DIAS et Mr Julien, Thomas SOLDANA le 28 janvier 2023 ;  
Mme Nelly BERAUX et Mr Tony Renato Joseph le 11 mars 2023.

### DÉCÈS

Albert ASTRUC le 21 janvier 2023 à Creil ; Jean Luc PINARD le 26 janvier 2023 à Gonesse ; Jean Michel YOUNG le 03 mars 2023 à Fontenay en Paris ; Marcel MICHAUD le 15 mars 2023 à Saint Ouen - L'Aumône ; Nathalie GAMBART née PRUSIEWIEZ le 29 mars 2023 à Gonesse ; Catherine LEVEN née PRUNET le 31 mars 2023 à Paris 15<sup>ème</sup> ; Gisèle CAPPE née HÉDIN le 04 avril 2023 à Vémars ; Antoine PRUNET le 11 avril 2023 à Paris 13<sup>ème</sup> ; Puwaneswary PONNUTHURAI née SELLIAH le 19 mars 2023 à Gonesse ; Daniel SENECAUT le 19 avril à Gonesse.

[www.mairiedevemars.com](http://www.mairiedevemars.com)



### VÉMARS, UNE VILLE DYNAMIQUE.

*En tant qu'élus, nous avons pu être sollicités sur plusieurs événements par les associations locales de notre commune qui effectuent un travail merveilleux qui mérite notre attention et notre soutien. Un grand MERCI ! à chacune d'elles.*

*Nous sommes très heureux et ravis de voir qu'il y a un dynamisme et cela ne peut que nous encourager de mettre en avant ce tissu associatif local, c'est une fierté pour notre commune qui évolue, qui grandit.*

*Nous avons également pu constater la volonté et la force de chacun à vouloir défendre les intérêts de Vémars contre le projet immobilier à l'entrée de la commune du côté de Surveilliers, la ligne LGV qui ne passera qu'à quelques centaines de mètres de notre crèche (projet de liaison ferroviaire entre Amiens et Roissy), la qualité de vie de nos élèves avec les associations parentales et autres questions comme les questions environnementales, la sécurité, la jeunesse, la petite enfance... ce n'est que grâce à vous, que les avancées sont possibles.*

*N'hésitez pas à vous manifester pour permettre à notre petite commune de poursuivre sa croissance par des projets que vous souhaiteriez mener, des idées, des protestations, la participation aux réunions publiques organisées justement dans ce but et à venir assister aux conseils municipaux, qui sont publiques et où chacun est bienvenue.*

*C'est ensemble, dans le respect de chacun et de la démocratie, que Vémars continuera de grandir.*

**LES ÉLUS DE LA LISTE J'AIME VÉMARS**



# RETROUVEZ LE NOUVEAU PLAN DE LA VILLE DE VÉMARS



## LISTE DES RUES

19 Mars 1962 (Rue de la)	37	Chêne Blanc (Place de)	67	Dauvergne (Rue de)	117	Marie Marvingt (Place)	217	Rouget de Lisle (Rue)	317
Angé Renard (Rue de la)	38	Clos (Rue de la)	68	Du Malaye (Impasse de)	118	Maulais (Rue de)	218	Rosa Parks (Place)	318
Arc (Rue du Jeu de)	39	Coteaux de Jully (Impasse de)	69	Des Marais (Rue de la)	119	Michel (Rue de)	219	Saint Germain (2ème de)	319
Bouchard (Rue de la)	40	Croix Boissée (Rue de la)	70	Houdoude (Rue de la)	120	Milleville (Rue de)	220	Saint Impasse de la Résidence Georges)	320
Brel (Impasse de la Résidence Jacques)	41	Curio (Rue de la)	71	Jacqueline Aurand (Place)	121	Moulin de Bois (Rue de la)	221	Saint Mignot (Rue de)	321
Bulle d'Anjou (Rue de la)	42	Des Bois (Impasse de)	72	Jeanne d'Arc (Place)	122	Orme au Clos (Rue de la)	222	Soleil (Rue de la)	322
Caroline Agée (Place)	43	De Bois (Impasse de)	73	Labor (Impasse de)	123	Pasteur (Rue de la)	223	Toussaint (Rue de la)	323
Chambrelanne (Rue de la)	44	Des Bois (Rue de la)	74	Lancry (Impasse de)	124	Pelle à Four (Rue de la)	224	Trembleaux (Rue de la)	324
Charbonnière (Impasse de la)	45	Erna (Rue de la)	75	La Maguer (Rue de la)	125	Pointe d'Amour (Rue de la)	225	Turcot (Impasse de)	325
Châtelet (Rue de la)	46	Eusebe (Rue de la)	76	Les Marais (Rue de la)	126	Pré Verger (Rue de la)	226	Vert (Rue de la)	326
Chaufourcy (Rue de la)	47	Feuille (Rue de la)	77	Mally (Rue de la)	127	Pré Verger (Rue de la)	227	Vieux Moulin (Rue de la)	327
	48	Gaule (Rue de la)	78	Marie (Rue de la)	128	Rouge Fosse (Place)	228	Vignolles (Rue de la)	328